

# Séance de rentrée CSDS-MaseDT

FORMATION DES ENSEIGNANTS DU SECONDAIRE

Salle MS 150

*14 septembre 2016*

**INSTITUT UNIVERSITAIRE  
DE FORMATION DES ENSEIGNANTS**



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

# *Déroulement*

- **15h15 - 16h00 : Accueil et informations générales (plénière)**
- **16h30 - 17h30 : Accueil et descriptifs (par groupe de discipline)**

# Accueil

**INSTITUT UNIVERSITAIRE  
DE FORMATION DES ENSEIGNANTS**



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

# L'année 2016-2017

- Où en sommes-nous avec la demande de reconnaissance ?
- Les changements dans le fonctionnement de la FORENSEC

# *Déroulement - Suite*

## **1<sup>ère</sup> en plénière : Informations générales**

**Préparation de la rentrée 2016-2017**

**Encadrement et personnes ressources**

**Informations administratives**

**Sources d'information**

**Organisation de l'année**

# Préparation de la rentrée 2016-2017

## Etudiants retenus

	MASE-DT	CSDS
Inscriptions	69	61
Candidatures retenues	34	17
Candidatures non retenues	<b>35</b>	<b>44</b>

# Encadrement et personnes ressources

- Dans les établissements
  - Le responsable de la formation (Rfdir)
  - Le maître mentor
  - L'équipe de direction (doyens, directeur)
  - L'équipe psycho-médico-sociale
  - Les collègues

# Encadrement et personnes ressources

- Dans l'institut
  - Le chargé d'enseignement
  - Le formateur de terrain
  - L'équipe de direction
  - Les collaborateurs du secrétariat
  - Les collègues étudiants en formation

# Encadrement et personnes ressources

## Le type de formation

Types de formation	Stages	Compléments
CSDS	Responsabilité 6h	SAP 90 heures
Mase DT	Responsabilité 4 à 6h	SAP 30 heures
<b>Mase DT</b>	<b>Accompagnement 6h + RLD</b>	<b>SAP 30 heures</b>
Mase DT	Accompagnement 6h	SAP 30 heures

# Encadrement et personnes ressources

## Postes attribués aux stagiaires et limitations (Conventions)

DIPLOMES	Obligation	Recommandation	Exception	Maîtrise	Charges hors enseignement
MASE-DT	4-6	--	13-15	Non	- Conseils de classe - Examens
CSDS	6	16-19	--	Oui	- Conseils de classe - Examens

Nb: Pour MASE, demande obligatoire (au responsable des stages) pour passer au 13-15

# Encadrement des stagiaires

	Type de stage	Nombre de visites (leçons à observer par le CE)	<u>Nombre de visites</u> (leçons à observer par le FT), y compris stage en accompagnement ponctuel	Charges hors enseignement (Stagiaire)
CSDS	En responsabilité	2 à 3	6 à 8	- Conseils de classe - Examens
MASE – DT	En responsabilité	2 à 3	Se référer au plan d'étude personnalisé	- Conseils de classe - Examens
MASE – DT	Stage couplé	6h		-Conseils de classe (à négociier) - Examens
		RLD		En fonction de la période de RLD
	Stage non couplé	6h	-Conseils de classe (à négociier) - Examens	

# Encadrement des stagiaires

Catégories	Nbre de visites (leçons à observer par le CE)	Nbre de visites (leçons à observer par le FT), y compris <a href="#">stage en accompagnement</a>
Rattrapage Suppléance	2 à 3	8 à 10
Rattrapage Duo	(2)	(4)

# MASE DT – Octroi de crédits

Document remis en main propre lors de la séance de rentrée du 14 septembre 2016

NOM Prénom

## Plan d'études personnalisé pour une formation en MASE DT

Genre,

Vous avez été admise en Maîtrise universitaire disciplinaire en enseignement secondaire dans le cadre du dispositif transitoire (MASE DT) en discipline.

Conformément à la directive pour l'opérationnalisation du dispositif transitoire et du règlement d'études 2016, le comité de programme vous a octroyé des crédits en fonction à la fois du nombre d'heures d'enseignement que vous avez effectué (selon le décompte des RH du CO et ESII et selon les attestations fournies par vos soins de vos expériences d'enseignement hors DIP entre septembre 2012 et février 2016) et du nombre de visites attestées également des enseignements dispensés (attestations fournies par vos soins).

### Récapitulatif des crédits :

Le récapitulatif des crédits octroyés pour la pratique de l'enseignement accompagnée et analysée au secondaire I et II se décline comme suit :

	CALCUL DES CREDITS	
	Maximum possible crédits octroyés	Crédits par reconnaissance de l'expérience
Nombre d'heures d'enseignement	14	6
Nombre de visites attestées des enseignements dispensés	4	3
	18	
		9
<b>Total crédits à obtenir avec plan de stage personnalisé</b>		<b>27</b>

Conformément à la directive pour l'opérationnalisation du dispositif transitoire (art.4 ch. 5), « le nombre de visites effectuées par le formateur de terrain (FT) sera calculé en fonction des crédits octroyés par la reconnaissance du parcours professionnel, sur la base de : 4 crédits octroyés = une visite FT en moins ».

Vous trouverez en annexe à ce courrier, votre plan d'études personnalisé que vous voudrez bien remettre au secrétariat des étudiants dûment daté et signé au plus tard le **20 septembre 2016**.

Je reste bien évidemment disponible si nécessaire.

En vous souhaitant une bonne rentrée universitaire, je vous adresse, Madame, mes salutations les meilleures.

Sophie Canellini  
Conseillère aux études Forensec

Reçu en main propre le ..... Signature :

## MASE DT – Octroi de crédits

	CALCUL DES CREDITS		
	ECTS	Crédits par reconnaissance de l'expérience	Crédits à obtenir
Nombre d'heures d'enseignement (200-400 h)	1		
Nombre d'heures d'enseignement (401-600 h)	2		
Nombre d'heures d'enseignement (601-800 h)	4		
Nombre d'heures d'enseignement (801-1000 h)	6		
Nombre d'heures d'enseignement (1001-1200 h)	8		
Nombre d'heures d'enseignement (1201-1400 h)	10		
Nombre d'heures d'enseignement (1401-1600 h)	12		
Nombre d'heures d'enseignement (1601 h et +)	14		
sur les 3 dernières années d'expérience : 1 - 2 visites	2		
sur les 3 dernières années d'expérience : 3 - 4 visites	3		
sur les 3 dernières années d'expérience : 5 visites et plus	4		
<b>Crédits par reconnaissance de l'expérience (maximum 18 ECTS)</b>	<b>18</b>	<b>x</b>	
<b>TOTAL CREDITS A OBTENIR AVEC PLAN D'ETUDES PERSONNALISE :</b>			<b>36-x</b>

Maîtrise universitaire disciplinaire en enseignement secondaire – MASE

Master of Arts in Secondary Education – MASE

Plan d'études\* personnalisé

Discipline

NOM Prénom (N° IMMAT)

Année 2016-2017

Dans ce plan d'études, « Secondaire II » est à comprendre comme incluant les « écoles de maturité » au sens des règlements de la CCIP

	Domaine	ECTS	Mode de formation
<b>2.1</b>	<b>Didactique et épistémologie de la discipline scolaire</b>	<b>5</b>	
2.1.1	Travail de fin d'études (séminaire de recherche en didactique de la discipline + travail personnel)	5	Séminaire
<b>2.2</b>	<b>Dimensions transversales de la profession Sciences de l'éducation</b>	<b>27</b>	
2.2.1	Usage et approche critique des MITIC	4	Ateliers
2.2.2	L'élève, la classe, l'établissement, l'école et la société	7	Ateliers
2.2.3	Enseigner à des adolescents : dimensions relationnelles et affectives	3	Ateliers
2.2.4	Dossier de développement professionnel** ou Cours ou séminaire à choix (option sur liste)**	3	Cours et séminaires
<b>2.3</b>	<b>Dimensions pratiques</b>	<b>47</b>	
2.3.1	Atelier de didactique B – secondaire I et II***	6	Ateliers
2.3.2	Pratique de l'enseignement accompagnée et analysée au secondaire I et II <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Un stage en responsabilité : 4 à 6 heures d'enseignement en pleine responsabilité du 29 août 2016 au 30 juin 2017                             <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Etablissement :</li> </ul> </li> <li>◦ Un stage en accompagnement (30h dans l'autre ordre d'enseignement) Selon le dispositif standard de la formation MASE</li> </ul> Nombre de visites FT : 8 au minimum, 10 au maximum Nombre de visites CE : 2 à 3	36	Stages : - en responsabilité - en accompagnement
Total MASE 2ème année		64	
<b>TOTAL (30 crédits CCIDA + 64 crédits MASE 2ème année = 94 crédits)</b>		<b>94</b>	

\*Le plan d'études initial est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2011

\*\*Etudiant-e-s en histoire et en géographie : 3 crédits à obtenir en Education à la citoyenneté

\*\*\*L'atelier de didactique B se concentre sur les aspects liés à la planification didactique et à la gestion des apprentissages au secondaire I et II.

Date :

Signature :

[http://wadme.unige.ch:3149/pls/opprg/w\\_rech\\_cours.debut](http://wadme.unige.ch:3149/pls/opprg/w_rech_cours.debut)

MASE DT – Plan d'études personnalisé

Groupes sont affichés sur le panneau en face du secrétariat

L'organisation est affichée sur le panneau en face du secrétariat et sera présentée lors de l'atelier de didactique

Vous trouvez la liste des cours à option sur le programme des cours

Vous trouvez toutes les informations par discipline dans la grille horaire MASE DT du guide de l'étudiant

# CSDS – Plan d'études

Correspond en  
règle général au  
cours de  
didactique

Vous trouvez toutes les  
informations par  
discipline dans la grille  
horaire CSDS du guide  
de l'étudiant

[https://www.unige.ch/iufe/files/8114/7378/5591/Guide\\_2016\\_-\\_V9.pdf](https://www.unige.ch/iufe/files/8114/7378/5591/Guide_2016_-_V9.pdf)

CERTIFICAT DE SPECIALISATION EN DIDACTIQUE D'UNE DISCIPLINE SUPPLEMENTAIRE - CSDS  
DIPLÔME ADDITIONNEL

SPECIALISATION CERTIFICATE IN THE TEACHING OF A SUPPLEMENTARY DISCIPLINE  
ADDITIONAL DIPLOMA

## PLAN D'ÉTUDES \*

Dans ce plan d'études, « Secondaire II » est à comprendre comme incluant les « écoles de maturité » au sens des règlements de la CDIP

Module	Titre thématique	Crédits ECTS	Mode de formation
M1	Didactique de la discipline : Discipline de référence et discipline scolaire au secondaire I et II	5	Cours
M2	Planification didactique, différenciation, régulation et évaluation des apprentissages	6	Ateliers
M3	Pratique de l'enseignement accompagnée et analysée au degré secondaire I ou II : <ul style="list-style-type: none"><li>• 1 attestation pour la responsabilité d'enseignement</li><li>• 1 attestation pour le stage en accompagnement dans l'autre degré/filière d'enseignement</li></ul>	19	Stages : en responsabilité (4 à 6h/semaine) et en accompagnement (90h)
<b>Total</b>		<b>30</b>	

Ce plan d'études est entré en vigueur le 19 septembre 2016.

Correspond en  
général à l'atelier  
de didactique B

# Modalités d'évaluation des enseignements

COURS/SEMINAIRES	ATELIERS
<p>↓</p> <p><b>Examen écrit</b> (= pendant la session d'examens)</p> <p><b>Examen oral</b> (= pendant la session d'examens)</p> <p><b>Dossier à rendre</b> (pour une session d'examens)</p> <p><b>Contrôles continus</b> (= pendant la durée du cours).</p> <p>↓</p> <p><b>Note</b> (de 0 à 6)</p>	<p>↓</p> <p><b>En général</b> : travail de groupe à présenter en classe + rapport écrit à rendre à l'enseignant.</p> <p>↓</p> <p><b>Validation</b> (réussi ou non réussi, sans note)</p>

# Modalités d'évaluation des stages

Validation de l'attestation I et de  
l'attestation II  
(réussi ou non réussi, sans note)

# Modalités d'évaluation des enseignements

- Deux tentatives pour chaque évaluation  
→ lors d'un premier échec à un enseignement (cours ou séminaire), l'étudiant peut le représenter une seconde fois
- Pour les cours, séminaires et ateliers, l'étudiant ayant échoué à sa première tentative, devra se présenter lors de la session de rattrapage d'août/septembre 2017 que sa 1ère évaluation ait eu lieu à la session de janvier/février ou de mai/juin 2017. L'étudiant ne peut pas se retirer d'une session de rattrapage, sauf en cas de force majeure

# Modalités d'évaluation

## Inscriptions et absences aux évaluations

- L'étudiant est automatiquement inscrit aux cours. Son inscription au cours l'inscrit automatiquement à la première session d'examen qui suit la fin du cours.
- Une fois l'examen inscrit, l'absence injustifiée entraîne l'échec (0)
- En cas de force majeure, contacter le secrétariat des étudiants de la Forensec et/ou la conseillère aux études et fournir les pièces justificatives (type certificat médical).

# Conditions de réussite du Master ou du CSDS

- Obtenir une évaluation suffisante pour chaque enseignement :
  - 4.00 aux cours et aux séminaires
  - et
  - réussite aux ateliers et aux stages
- Respecter les délais d'études impartis

# Informations administratives

- Il est important de :
  - Transmettre les documents demandés dans les délais
  - Utiliser les formulaires ad hoc pour vos demandes (absences par exemple)

Les différents formulaires sont disponibles sur l'intranet de l'étudiant et/ou sur l'espace Etudiant de notre site internet

- Informer obligatoirement l'institut de tout changement (adresse, état civil...)
- Consulter régulièrement le site de l'institut

# Informations administratives

## Absences et congés

- **En cas d'absence (maladie ou autre), vous devez :**
  - En informer les enseignants
  - Remettre un certificat médical (dans les trois jours) ou le formulaire de demande d'absence (téléchargeable sur Intranet) au secrétariat
  - En informer la conseillère aux études
- **Les étudiants qui souhaitent un congé longue durée doivent entreprendre les démarches nécessaires un mois avant le début du congé**

# Informations administratives

## Demandes d'équivalences

- Les équivalences académiques sont déterminées par le Comité de programme, sur préavis de la Commission des équivalences en fonction des composantes des plans d'études Forensec et établies sur la base de votre parcours académique antérieur.

# Informations administratives

## Demandes d'équivalences

- **Les demandes sont à envoyer accompagnées :**
    - du formulaire de couverture pour demande d'équivalences académiques dûment rempli et signé (sur l'espace étudiant du site internet de l'IUFE)
    - de toutes les copies pertinentes (diplômes, relevés de notes, procès-verbaux d'examens, programmes d'études, etc.)
- à l'adresse suivante :
- IUFE - Commission des équivalences - Pavillon Mail  
- Bd. du Pont d'Arve 40 - 1211 Genève 4**

# Informations administratives

## Demandes d'équivalences

- **Prochaines périodes de soumission:**
  - entre le 19 septembre et le 09 octobre 2016
  - entre le 20 février et le 12 mars 2017
- **Les demandes incomplètes ou reçues en dehors des périodes prévues ne seront pas traitées.**
- **Pour une prise en compte de l'expérience professionnelle, il vous est possible de présenter une demande de validation des acquis de l'expérience (VAE) auprès de l'Université de Genève (<http://www.unige.ch/vae/> )**

# Organisation de l'année

- Quelques dates :
  - Séances d'information

22 septembre: séance de préparation aux stages en accompagnement

Du 12 au 20 octobre : inscriptions aux stages (SAP)

Dès le 31 octobre : confirmation des stages (SAP)

**Du 1<sup>er</sup> novembre au 23 mars 2017: période officielle des stages en accompagnement**

# Organisation de l'année

- Quelques dates :

## **Semestre d'automne**

Lundi 19 septembre 2016 : Début des cours

Vendredi 23 décembre 2016 : Fin des cours

Lundi 16 janvier 2017 : Début des examens

Vendredi 27 janvier 2017 : Fin des examens

## **Semestre de printemps**

Lundi 20 février 2017 : Début des cours

Vendredi 26 mai 2017 : Fin des cours

Lundi 29 mai 2017 : Début des examens

Mercredi 16 juin 2017 : Fin des examens

Session de rattrapage pour les cours du semestre de printemps et les cours annuels 2016-2017

Du lundi 21 août 2017 au vendredi 1er septembre 2017

# Sources d'information

- [Le site internet de l'institut](#)
- [L'intranet des étudiants](#)
- [Le Guide de l'étudiant](#)

# Sources d'information

## A qui s'adresser et pour quoi

- **Pour toutes questions administratives:**
  - Le secrétariat des étudiants
  - La conseillère aux études : Sophie Canellini
- **Pour toutes questions sur les modalités d'évaluation des cours, les exigences de participation aux séminaires, les raisons qui ont motivé telle note à un examen, etc.**
  - Vos enseignants ou leurs assistants

# Les sources d'information

## Contact

**Sophie Canellini Béatrix**  
*Pavillon Mail*  
*Bureau 117 - IUFE*  
*40, bd du Pont d'Arve*  
*1205 Genève*  
*022/379.04.37*  
*[sophie.canellini@unige.ch](mailto:sophie.canellini@unige.ch)*

**Horaires de permanence :**  
*Lundi 11h-14h*  
*Mercredi 11h-15h*  
*sans rendez-vous*

# Questions ?

- Merci de votre attention !
- Bonne suite de programme et bonne reprise!!!

# 2<sup>ème</sup> partie

## En groupe de discipline

### Déroulement

Déplacement dans les salles

Vérification des présences

Répartition des étudiants par FT

Communication spécifique

## Répartition des salles – 2<sup>ème</sup> partie

16h30 à 17h30  Accueil  par les CE et FT  par discipline	Allemand	PM 01	Pavillon Mail (rez)
	Anglais	PM 03	Pavillon Mail (rez)
	Arts visuels	PM 05	Pavillon Mail (rez)
	Biologie	PM 02	Pavillon Mail (rez)
	<b>Droit*</b>	PM 205	Pavillon Mail 2 <sup>ème</sup> étage
	<b>Economie*</b>	PM 207	Changement de salle à 17h15*
	Education physique	PM 04	Pavillon Mail (rez)
	Français	PM 09	Pavillon Mail (rez)
	Géographie	PM 11	Pavillon Mail (rez)
	Histoire	PM 13	Pavillon Mail (rez)
	Italien		Pavillon Mail (rez)
	<b>Histoire de l'art* - Musique*</b>	PM 15	Pavillon Mail Changement de salle à 17h15*
	Mathématiques	M R040	Uni Mail (rez)
	Philosophie	PM 218	Pavillon Mail 2 <sup>ème</sup> étage
	Physique		Uni Mail (rez)
<b>Chimie*</b>	M R030	Uni Mail (rez) Changement de salle à 17h15*	
<b>*17h15</b>	<b>* Didactique Romande</b>	<b>*PM 234</b>	<b>Pavillon Mail 2<sup>ème</sup> étage</b>



**INSTITUT UNIVERSITAIRE  
DE FORMATION DES ENSEIGNANTS**



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**